

Le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale reconnaît l'accès à l'emploi comme facteur premier d'insertion et de prévention de la pauvreté. Favoriser un accès direct à l'emploi est un moyen de réduire les difficultés sociales. L'emploi en lui-même peut résoudre un grand nombre de difficultés, mais des écueils pratiques liés à la santé, au logement, à la mobilité et à la garde d'enfant appellent des réponses complémentaires, en particulier pour les familles monoparentales.

Le plan se fixe des objectifs d'accès direct à l'emploi auprès d'employeurs classiques (techniques de médiation active), par la création d'emplois de transition en contrat aidé ou dans le cadre de l'insertion par l'activité économique.

Le plan vise aussi à lutter contre la segmentation du marché du travail, tout en progressant dans la sécurisation des parcours, par deux canaux :

- Lutter contre la précarité de l'emploi
- Créer des droits rechargeables à l'assurance chômage afin de renforcer les droits des travailleurs aux parcours heurtés

Enfin, il cherche à mettre en place une politique de prévention des exclusions en favorisant l'accès à la formation et aux évolutions de carrière pour les moins qualifiés, à éviter les ruptures professionnelles et à prévenir le chômage de longue durée, notamment en mobilisant les contrats aidés.

Émilie Vivas (Insee), Lionel Durand (Directe)

## Des indicateurs nationaux aux indicateurs locaux

Cinq indicateurs ont été retenus au niveau national :

- Le taux d'emploi de la population en âge de travailler
- Le taux de chômage
- Le taux de chômage de très longue durée
- La part des jeunes en emploi ou en formation
- Le taux d'accès à l'emploi durable des bénéficiaires de contrats aidés

Ces indicateurs permettent de mesurer directement ou indirectement l'accès à l'emploi qui est le premier facteur d'insertion et de prévention de la pauvreté. La plupart de ces indicateurs sont issus de l'enquête emploi en continu, source qui ne fournit pas de résultats au niveau régional et infra régional. Ainsi, six indicateurs sont analysés au niveau local en fonction des données mobilisables rapidement :

- Le taux de chômage localisé
- La part de la demande d'emploi dans la population en âge de travailler
- La part de la demande d'emploi de longue et de très longue durée dans la population en âge de travailler
- Le taux d'accès à l'emploi durable des bénéficiaires de contrats aidés
- Le nombre des demandeurs d'emploi résidant dans les zones urbaines sensibles (ZUS)
- Le nombre des demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée dans la population résidant dans les ZUS

Étant donné que la politique de la ville sera renouvelée en 2015, les indicateurs relatifs aux zones urbaines sensibles seront analysés ultérieurement.

Ces indicateurs conjoncturels peuvent être analysés au regard des évolutions structurelles de l'emploi et de la démographie dans les territoires francs-comtois.

### Principaux résultats des indicateurs nationaux

En France, l'emploi s'ajuste globalement, avec un certain délai, aux évolutions de l'activité économique. Avec le retournement conjoncturel observé à l'été 2011, la dégradation de la situation du marché du travail entamée au second semestre 2011 s'est poursuivie en 2012 et 51 000 emplois ont été détruits sur l'année en France métropolitaine.

Toutefois, le taux d'emploi des 15-64 ans a augmenté de 0,1 point entre 2011 et 2012, s'établissant à 63,9 % fin 2012. Cette légère progression reflète deux phénomènes : une baisse de la population en âge de travailler plus prononcée que celle de l'emploi de cette tranche d'âge et la participation accrue des seniors.

En 2008, le taux de chômage a atteint son niveau le plus bas depuis 1983, à 7,4 % de la population active. En 2009, avec la récession, il a nettement augmenté : + 1,7 point puis plus modérément en 2010 (+ 0,2 point). Après une légère baisse en 2011 (- 0,1 point), en lien avec le rebond de la croissance économique et son impact favorable sur le marché du travail, il repart à la hausse en 2012 avec le retournement de la conjoncture, toutefois à un rythme sensiblement inférieur à celui de 2008-2009 (+ 0,7 point). Il est amplifié par le fait que l'emploi recule alors que la population active progresse notablement sous l'effet des réformes des retraites. En 2012, il s'établit à 9,9 % de la population active en France métropolitaine et n'est plus très loin des niveaux observés au milieu des années 1990.

Le chômage de longue durée (12 mois ou plus) et celui de très longue durée (24 mois ou plus) poursuivent leur progression entamée en 2008 sous l'effet de la crise : en 2012, 3,9 % des actifs sont chômeurs depuis plus d'un an (+ 1,2 point par rapport à 2008) et 2,0 % depuis plus de deux ans (+ 0,7 point).

La part des jeunes en emploi et en formation a diminué lentement mais régulièrement de 2003 à 2006, passant de 90,2 % à 89,2 % en lien avec l'augmentation du chômage. Elle a augmenté en 2007 pour retrouver un niveau proche de celui de 2003. En 2009, la part des jeunes en emploi et en formation chute de 2,1 points et atteint son niveau le plus bas depuis 2003. Cette part se stabilise depuis 2009 autour des 88 %. Les jeunes ont en effet davantage pâti de l'augmentation du chômage, étant généralement plus sensibles aux évolutions de la conjoncture que l'ensemble de la population.

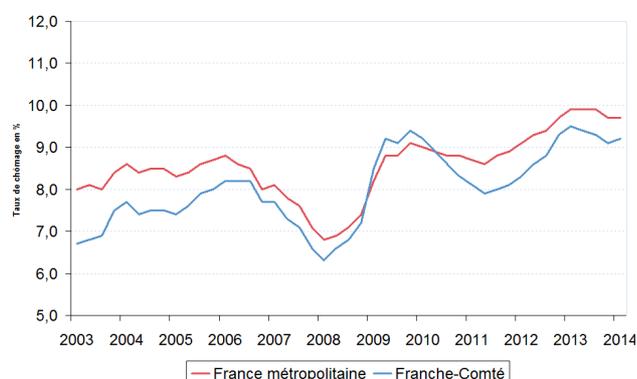
## Indicateurs locaux de suivi du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

Les indicateurs de chômage permettent de mesurer l'évolution des conditions d'accès à l'emploi pour les populations et territoires ciblés dans le plan.

Le **taux de chômage localisé** progresse de 0,1 point au premier trimestre 2014 pour atteindre 9,2 % de la population active. Cette légère hausse marque un coup d'arrêt au repli enregistré depuis le 2<sup>e</sup> trimestre de l'année 2013. Au niveau national le taux de chômage se stabilise à 9,7 %.

Cette progression est de même ampleur dans tous les départements de la région (+ 0,1 point). Le taux de chômage atteint 11,4 % dans le Territoire de Belfort, 9,9 % en Haute-Saône et 9,2 % dans le Doubs. Il demeure le plus faible dans le Jura (7,4 %).

Taux de chômage localisé en Franche-Comté



Note : données trimestrielles.

Source : Insee, taux de chômage localisé (région), au sens du BIT (France)

### Le taux de chômage localisé

La méthode d'estimation des taux de chômage localisés repose sur l'estimation d'une part, du chômage (numérateur) et d'autre part, de la population active occupée (dénominateur).

Le chômage est obtenu par ventilation du chômage à l'aide de la structure géographique observée dans les demandeurs d'emploi en fin de mois à chaque trimestre. Chaque série ainsi obtenue est ensuite désaisonnalisée (corrigée des variations saisonnières).

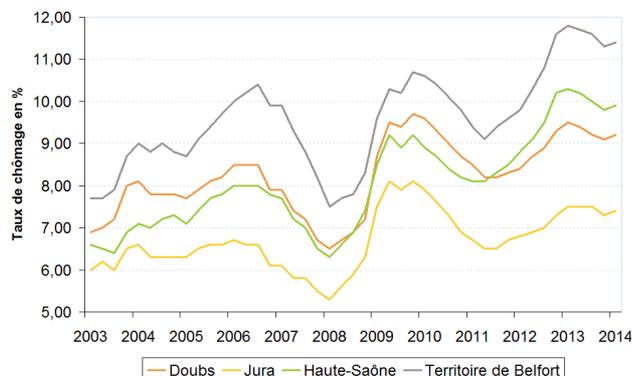
La population active occupée départementale s'appuie quant à elle sur les estimations d'emploi au lieu de résidence issues du dispositif d'Estimations d'emploi localisées (Estel).

Le taux de chômage localisé est un indicateur directement comparable au taux de chômage national, sous l'hypothèse qu'il n'y a pas d'évolution des déplacements domicile-travail depuis le recensement de 2008.

La **part de la demande d'emploi dans la population en âge de travailler** est le rapport entre le nombre moyen de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C de l'année N à la population âgée de 15 à 64 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N. Cet indicateur permet une approche plus large du chômage que le taux de chômage localisé. Il mesure la part des personnes inscrites à Pôle emploi qui, soit n'ont exercé aucune activité professionnelle (catégorie A), soit ont occupé un emploi à temps partiel (catégories B et C). Les catégories B et C peuvent être considérées comme un indicateur de sous-emploi (cf. définitions). On se rapproche ainsi de la notion de « halo du chômage » (cf. définitions) pour appréhender l'importance de la privation totale ou partielle d'emploi au sein de la population active et son évolution.

En 2013 en Franche-Comté, le nombre de demandeurs d'emploi représente 11,1 % de la population en âge de travailler et atteint son plus haut niveau depuis 2005. Il progresse de près d'un point par rapport à 2012. En France, cette part s'établit à 12,2 % et progresse au même rythme.

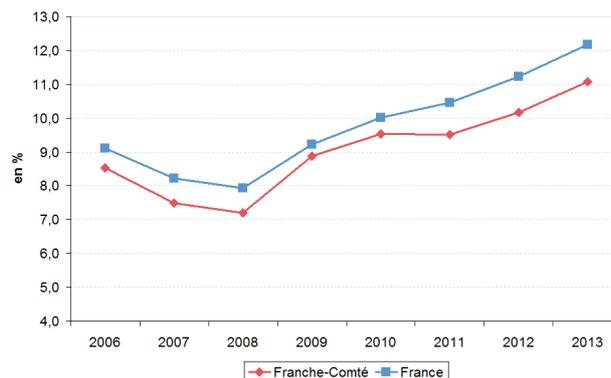
### Taux de chômage localisé dans les départements francs-comtois



Note : données trimestrielles.

Source : Insee, taux de chômage localisé

### Part de la demande d'emploi dans la population en âge de travailler en Franche-Comté



Source : Dares - Pôle emploi et Insee (Estimations localisées de population)

### Poids de la demande d'emploi dans la population en âge de travailler dans les départements francs-comtois



Source : Dares - Pôle emploi et Insee (Estimations localisées de population)

En Franche-Comté, toutes les catégories de demandeurs d'emploi augmentent entre 2012 et 2013 tandis que la population en âge de travailler baisse légèrement (-0,6%). En particulier, le nombre moyen de demandeurs d'emploi de catégorie A, qui représentent près des deux tiers des demandeurs d'emploi, augmente fortement sur cette période (+10,0%).

La part de la demande d'emploi dans la population en âge de travailler atteint 12,2% dans le Territoire de Belfort, 11,5% en Haute-Saône et 11,2% dans le Doubs. Elle reste la plus faible dans le Jura (9,8%). Elle augmente dans tous les départements de la région entre 2012 et 2013. Toutes les catégories de demandeurs d'emploi progressent, en particulier la catégorie A.

La **part de la demande d'emploi de longue et de très longue durée** dans la population en âge de travailler est une approximation locale de l'indicateur national de taux de chômage de très longue durée. Il s'agit du nombre moyen de demandeurs de catégorie A, B et C inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an l'année N dans la population de 15 à 64 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année N.

En 2013 en Franche-Comté, le nombre de demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée représente 4,5% de la population en âge de travailler et atteint son plus haut niveau depuis 2005. En France, cette part s'élève à 5,0%. Dans la région comme en moyenne en France, elle progresse de 0,6 point en 2013 par rapport à 2012.

Cette part augmente dans tous les départements comtois. Elle atteint 5,2% dans le Territoire de Belfort, 4,9% en Haute-Saône, 4,6% dans le Doubs et 3,6% dans le Jura.

### Les catégories de demandeurs d'emploi

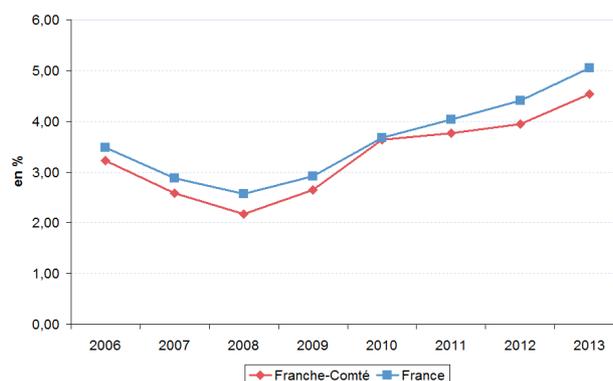
Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont répartis en cinq catégories définies de la façon suivante. Les trois premières regroupent les personnes tenues à des actes positifs de recherche d'emploi et qui :

- n'ont occupé aucun emploi à temps partiel dans le mois (catégorie A)
- ont travaillé moins de 78 heures dans le mois (catégorie B)
- ont travaillé plus de 78 heures dans le mois (catégorie C).

Depuis 2008, le suivi conjoncturel du marché du travail repose sur l'évolution de la catégorie A d'une part et du cumul des trois catégories d'autre part.

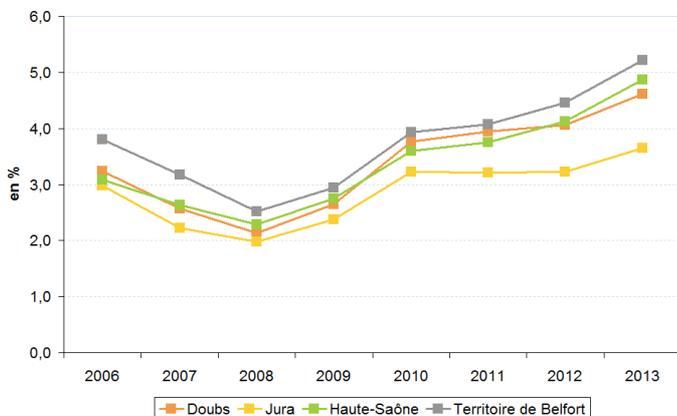
Deux autres catégories regroupent les demandeurs d'emploi qui ne sont pas tenus à une recherche active d'emploi soit parce qu'ils sont en formation, stage, maladie ou en reclassement professionnel (catégorie D), soit parce qu'ils occupent un emploi, typiquement en contrat aidé (catégorie E).

### Part de la demande d'emploi de longue et de très longue durée dans la population en âge de travailler en Franche-Comté



Source : Dares - Pôle emploi et Insee (Estimations localisées de population)

**Part de la demande d'emploi de longue et de très longue durée dans la population en âge de travailler dans les départements francs-comtois**



Source : Dares - Pôle emploi et Insee (Estimations localisées de population)

**Taux d'accès à l'emploi durable**

La situation professionnelle à la sortie d'un contrat aidé permet de mesurer les résultats à moyen terme de cette politique d'emploi. Les bénéficiaires de contrats aidés sont ainsi systématiquement interrogés sur leur situation professionnelle six mois après la fin de leur contrat. Les réponses varient selon que leur contrat s'est déroulé dans le secteur marchand ou le secteur non-marchand.

Dans le secteur marchand, la majorité des bénéficiaires de contrats aidés occupent un emploi en 2011 (72 %), le plus souvent avec un contrat supérieur à 6 mois. **Le taux d'accès à l'emploi durable** en Franche-Comté est supérieur au niveau national. Les personnes qui n'occupent pas d'emploi se retrouvent le plus souvent au chômage (22,7 %). Cette situation est moins fréquente en Franche-Comté qu'en moyenne en France. Les autres ont, soit quitté la vie active (temporairement ou durablement), soit sont en formation.

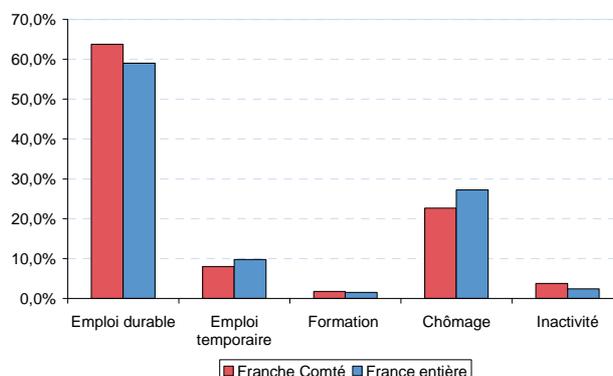
Les personnes passées par le secteur non marchand occupent moins souvent un emploi (46,1 %) que celles ayant eu un contrat aidé dans le secteur marchand. L'emploi durable concerne 30,7 % des bénéficiaires et l'emploi temporaire 15,4 %.

**Part des demandeurs d'emploi dans la population en âge de travailler**

L'indicateur rapporte le nombre de demandeurs d'emploi à la population en âge de travailler, plus stable que la population active. Les données de population sont issues des Estimations localisées de population (ELP) et non pas du recensement de la population, ce qui permet d'assurer une cohérence temporelle du numérateur et du dénominateur de l'indicateur.

Les ELP sont la synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès, et de statistiques administratives sur les flux migratoires. Elles permettent en particulier d'estimer la population régionale et départementale par sexe et groupe d'âge au 1er janvier de chaque année. Ces estimations de population sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité espérance de vie.

**Situation professionnelle des anciens salariés employés en contrat aidé du secteur marchand six mois après la fin de leur contrat**

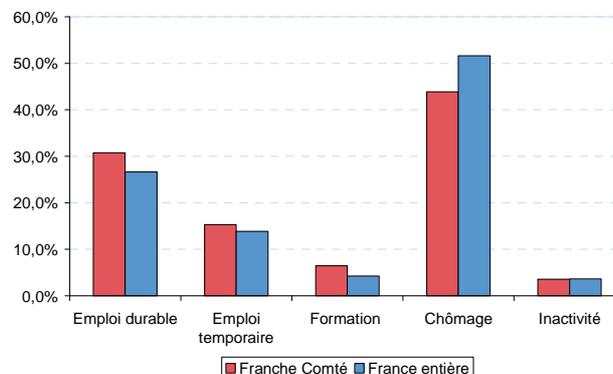


Source : ASP, traitement Dares – Directe Franche-Comté  
Champ : personnes sorties d'un contrat aidé (CUI-CIE) au cours de l'année 2011

Le chômage concerne 43,8 % des individus, 7,8 points de moins qu'en moyenne en France. Les autres sortants d'un contrat aidé dans le secteur non marchand sont, soit en formation (6,5 % des personnes), soit inactifs (3,6 %). Le taux d'accès à l'emploi et la part des personnes au chômage à l'issue d'un contrat aidé dans le secteur non marchand sont plus élevés en Franche-Comté qu'en moyenne en France.

Les différences de parcours professionnels à l'issue des deux types de contrats s'expliquent en grande partie par leurs publics cibles. Le secteur non-marchand vise généralement les personnes les plus en difficultés sur le marché du travail (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima-sociaux ...). Dans ce secteur, les enjeux du passage à un contrat aidé portent surtout sur le maintien ou le développement de l'« employabilité » avant l'accès à l'emploi durable.

**Situation professionnelle des anciens salariés employés en contrat aidé du secteur non-marchand six mois après la fin de leur contrat**



Source : ASP, traitement Dares – Direccte Franche-Comté  
Champ : personnes sorties d'un contrat aidé (CUI-CAE) au cours de l'année 2011

**Quelques repères sur les évolutions structurelles de l'emploi et de la démographie entre 2006 et 2011 dans les territoires francs-comtois**

D'après les millésimes des recensements de 2006 et 2011, la population active (*cf. définitions*) progresse de + 0,4 % par an sur cette période (+ 0,7 % par an en France métropolitaine). Dans le même temps, l'emploi baisse en moyenne de - 0,3 % par an, tandis qu'il augmente en moyenne métropolitaine (+ 0,4 % par an). Au-delà des moyennes régionales, les territoires de la région s'inscrivent dans des trajectoires différentes renforçant les contrastes sociaux.

Les bassins de vie ruraux de Levier et Valdahon ainsi que les bassins de vie non ruraux de Saône, Marnay, Rioz et Bletterans connaissent une progression de leur population active et de leur emploi entre 2006 et 2011. Ils se situent tous dans l'aire d'influence des pôles d'emplois les plus importants ainsi que dans les territoires les moins industriels. Levier et Valdahon bénéficient par ailleurs de l'attractivité de la Suisse tout en étant relativement proches de Besançon.

**Recensement de la population**

Les résultats présentés sont issus des millésimes des recensements de la population de 2006 et 2011.

Le recensement de la population permet de connaître la population de la France, dans sa diversité et son évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile travail ou domicile-études, etc.

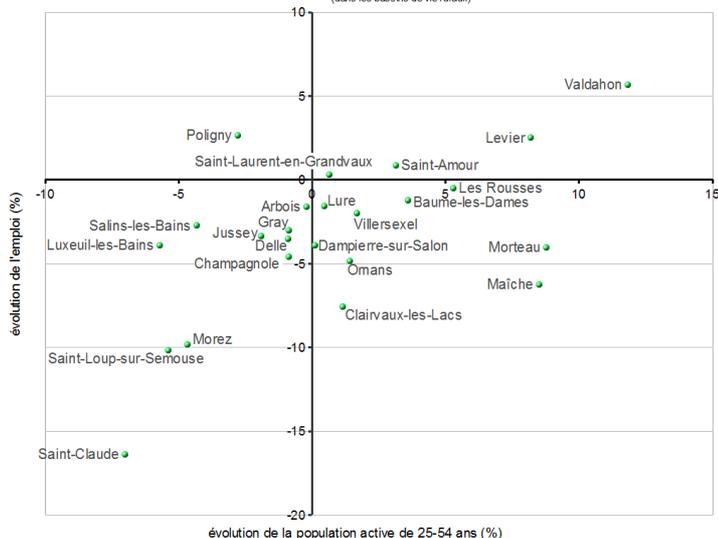
Le chômage est ici traité au sens du recensement de la population. Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à pôle emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail. Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).

Les bassins de vie du nord et du nord-ouest de la Haute-Saône, ainsi que ceux du centre et du sud du Jura se situent sur une trajectoire inverse. Dans ces territoires, la population active et l'emploi sont en recul ou en faible croissance entre 2006 et 2011. En particulier, l'évolution de l'emploi est peu favorable dans les territoires les plus industriels. Le taux de chômage de longue durée y est également plus élevé.

En Franche-Comté, les jeunes non insérés (ni en emploi ni en études) sont particulièrement présents dans les milieux ruraux et les territoires industriels en difficulté. Les jeunes habitant dans les milieux ruraux sont en moyenne moins qualifiés que les jeunes vivant en milieu urbain et sont plus souvent éloignés de l'offre de formation.

### Bassins de vie ruraux

Évolution de la population active (25-54 ans) et de l'emploi entre 2006 et 2011  
(dans les bassins de vie ruraux)

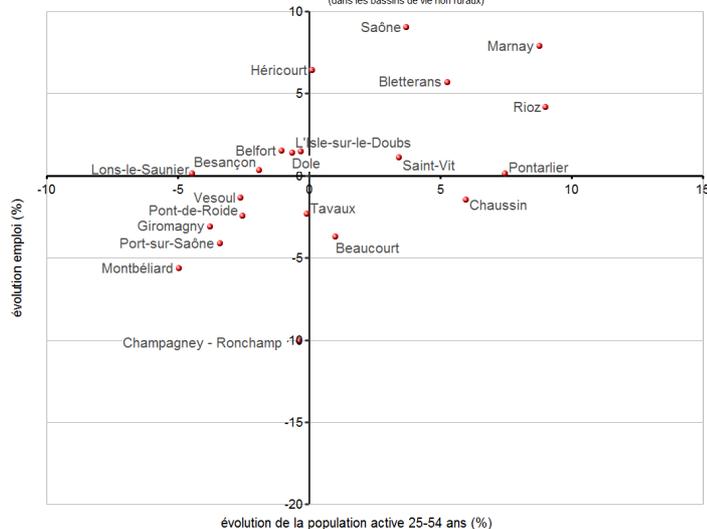


Source : Insee (Recensements de la population [exploitation principale])

Note de lecture : entre 2006 et 2011, la population active baisse de 7,0 % et l'emploi fléchit de 16,4 % dans le bassin de vie de Saint-Claude.

### Bassins de vie non ruraux

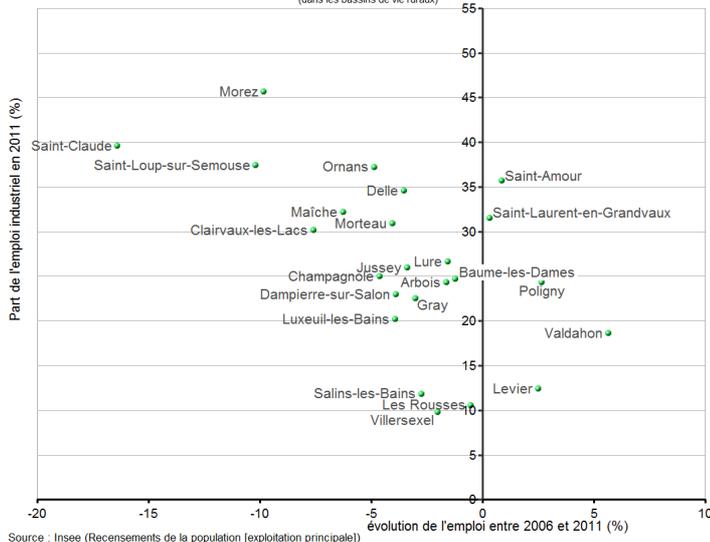
Évolution de la population active (25-54 ans) et de l'emploi entre 2006 et 2011  
(dans les bassins de vie non ruraux)



Source : Insee (Recensements de la population [exploitation principale])

Note de lecture : entre 2006 et 2011, la population active baisse de 2 % et l'emploi est stable dans le bassin de vie de Besançon.

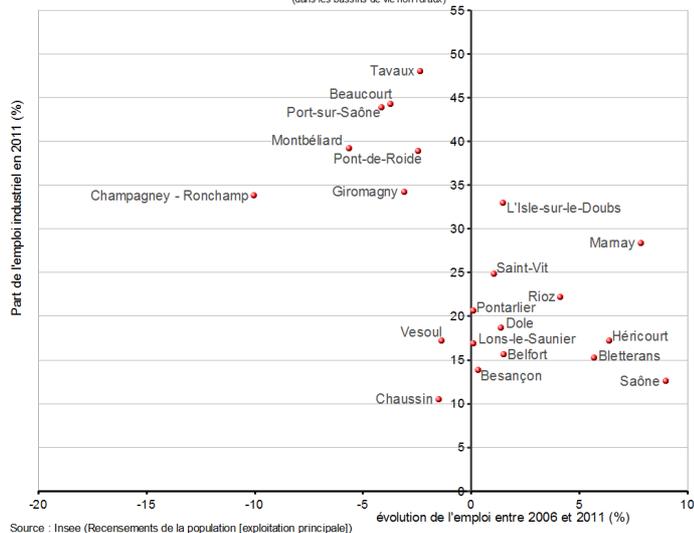
Évolution de l'emploi entre 2006 et 2011 et part de l'emploi industriel  
(dans les bassins de vie ruraux)



Source : Insee (Recensements de la population [exploitation principale])

Note de lecture : dans le bassin de vie de Saint-Claude, l'emploi fléchit de 16,4 % entre 2006 et 2011 et l'emploi industriel représente près de 40 % des emplois en 2011.

Évolution de l'emploi entre 2006 et 2011 et part de l'emploi industriel  
(dans les bassins de vie non ruraux)

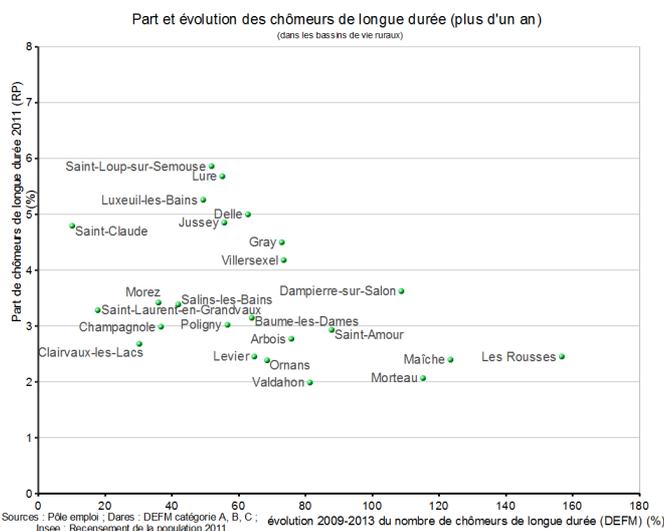


Source : Insee (Recensements de la population [exploitation principale])

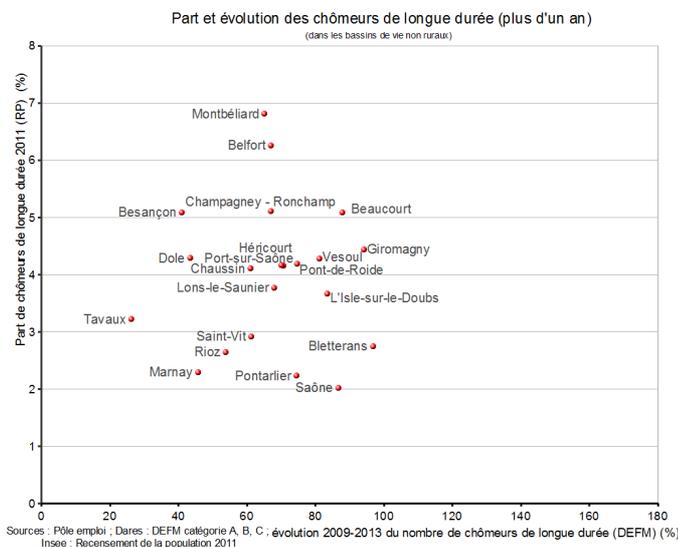
Note de lecture : dans le bassin de vie de Besançon, l'emploi est stable entre 2006 et 2011 et l'emploi industriel représente près de 15 % des emplois en 2011.

Bassins de vie ruraux

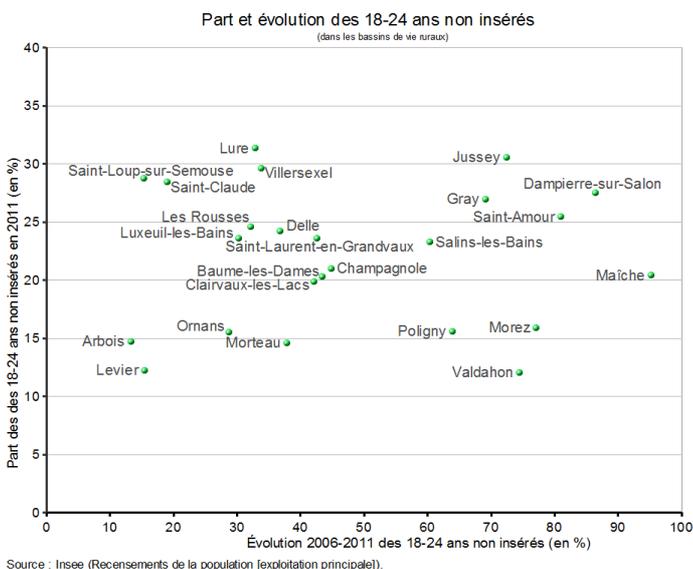
Bassins de vie non ruraux



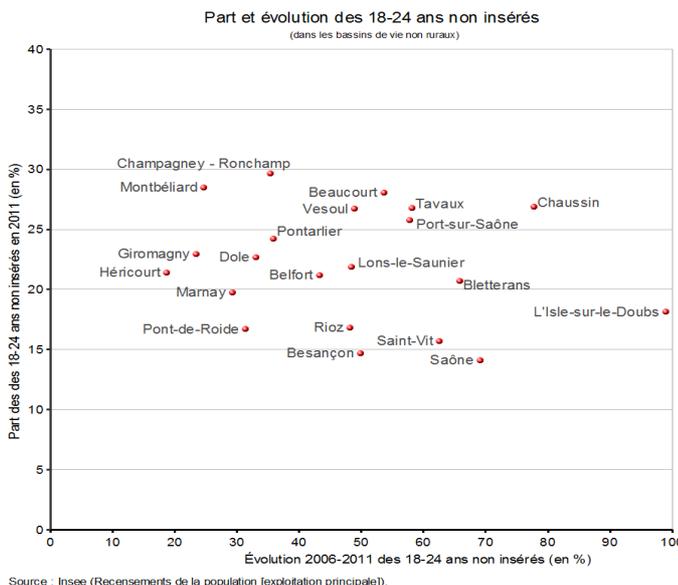
Note de lecture : dans le bassin de vie de Saint-Claude, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée augmente de 10,2 % entre 2009 et 2013 et ils représentent près de 5,0 % de la population active en 2011.



Note de lecture : dans le bassin de vie de Besançon, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée augmente de 41,1 % entre 2009 et 2013 et ils représentent près de 5,0 % de la population active en 2011.



Note de lecture : dans le bassin de vie de Saint-Claude, le nombre de 18-24 ans non insérés (ni en emploi ni au chômage) augmente de 19,0 % entre 2006 et 2011 et ils représentent 28,4 % de la population active en 2011.



Note de lecture : dans le bassin de vie de Besançon, le nombre de 18-24 ans non insérés (ni en emploi ni au chômage) augmente de 43,3 % entre 2006 et 2011 et ils représentent 21,2 % de la population active en 2011.

## Définitions

**Le sous-emploi** : il comprend les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage pendant la période de référence utilisée pour définir l'emploi, et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;
- elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

**Le halo du chômage** : la définition et la mesure du chômage sont complexes et extrêmement sensibles aux critères retenus. En effet, les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir (exemple d'un étudiant qui travaille quelques heures par semaine...).

Le Bureau international du travail (BIT) a cependant fourni une définition stricte du chômage, mais qui ignore certaines interactions qu'il peut y avoir avec l'emploi (travail occasionnel, sous-emploi), ou avec l'inactivité. En effet, certaines personnes souhaitent travailler mais sont « classées » comme inactives, soit parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler (deux semaines), soit parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi. Ces personnes forment ce qu'on appelle un « halo » autour du chômage.

**La population active** : elle regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

L'approche retenue ici est celle du recensement de la population qui comprend les personnes déclarant :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.